

AA251

PERFECTIONNEMENT

1 jour 7 heures

543 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Recours subrogatoire des assurances de personnes et des complémentaires santé

Optimiser la gestion de vos prestations en pilotant vos recours

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement de l'indemnisation des dommages corporels
- Savoir identifier et effectuer un recours contre l'assureur du responsable

PROGRAMME

A. BASES DE L'INDEMNISATION DU DOMMAGE CORPOREL EN DROIT COMMUN

1. Évaluation médicale des dommages
2. Postes de préjudices indemnisables
3. Calcul des postes de préjudices patrimoniaux

B. RECOURS DES ASSUREURS DE PERSONNES EN QUALITÉ DE TIERS PAYEURS

1. Fondement du droit à recours : la loi du 5 juillet 1985 et l'article L. 131-2 du code des assurances
2. Modalités de recours : le recours poste par poste et le droit préférentiel de la victime
3. Répartition au marc l'euro

C. PROCÉDURE DE RECOURS

1. Procédure de recours contre l'assureur RC automobile
2. Procédure de recours hors automobile (RC vie privée, professionnelle, infraction)

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats santé
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers
- Chargés de recours

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA050 - AA150 - AA151

POINTS FORTS


La formation sera dispensée sous forme d'exposés techniques, d'apports méthodologiques, d'exercices ainsi que de retours d'expériences.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance vie, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

28 juin 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.